UNE CHASSE AU TIGRE

On a communiqué au *Soleil* la lettre suivante, écrite par un des jeunes princes de la famille d'Orléans qui, pour compléter son instruction, a entrepris avec deux amis un voyage dans l'Inde :

Nous sommes partis de Calcutta, M. de M..., M. de B... et moi, sur une sorte de chaland d'une trentaine de mètres de long et à deux ponts que traîne un petit vapeur pour les Sauderbands qui sont formés par le Delta de l'Hongly.

Je dois dire qu'à Calcutta on s'est moqué de nous parce que c'est un pays réputé malsain et où plusieurs anglais ont été sans succès au point de vue de la chasse.

M. de M... est le plus charmant compagnon qu'on puisse trouver et sous le rapport de chasse, équipement, fusils, il s'y connaît à merveille. Sans lui nous n'aurions pas fait grand'chose.

Nous habitons sur le grand bateau dont nous avons divisé le bas en deux chambres et une salle à manger. Moyennant 20 roupies, avec du drap noir, quelques planches et un tonneau, j'ai construit une chambre noire, et j'y ai fait et développé, et tiré une collection de photographies que je vous envoie. *Elles ont le mérite d'avoir été entièrement faites par moi.*

Nous avons emporté des provisions pour trois semaines, plus quelques génisses destinées à être offertes en sacrifice aux tigres.

Nous habitons donc la cale, les hommes le premier pont. Le deuxième nous sert de promenoir et de lavoir.

Après trois jours de détours dans des canaux, nous arrivons au dernier village avant la jungle. Ce sont des cahutes recouvertes de feuilles de palmier, et habitées par des pêcheurs et des chasseurs, beaux hommes au type européen qui passent toute leur vie dans leur pirogue et sont excessivement braves.

Il y a là les restes d'un temple de Khâli, la déesse noire, où un vieux prêtre qui a la prétention de baragouiner quelques mots d'anglais, fait guillotiner des chèvres. Nous lui offrons du wisky, du papier et divers autres présents qui nous mettent dans ses bonnes grâces et, par son entremise, nous entrons en rapport avec les Shikaris (chasseurs), qui, de leur naturel, sont fort indépendants.

Le premier jour, nous reconnaissons autour du village des volcelest de tigres.

Nous voici fort excités et nous attachons quelques vaches dans le bois.

Le lendemain matin les chasseurs viennent nous dire que deux tigres sont dans le bois F.

Nous nous y rendons et commençons une traque sur le volcelest dans les fourrés de houx, avec des lianes et de la boue jusqu'au genou. Je ne sais comment nous avons pu y pénétrer. Les natifs glissent là-dedans sans vêtements, sans bruit et sans armes. Néanmoins les tigres filent. La tigresse saute à cinq mètres de M. de B..., qui, resté derrière nous et peu habitué à ce sport, était resté à genoux à l'attendre au lieu de courir après, ce qui a exaspéré les chasseurs.

Dans le bois, nous retrouvons une vache tuée. Nous en attachons une autre dans la clairière ; nous accrochons nos hamacs sur nos arbres, M. de B. en C., M... en B., moi en A., au bord de la clairière. Et nous montons dedans à six heures du soir. Nous sommes à cent mètres les uns des autres. Malheureusement la nuit se fait noire. Je commence à ne plus distinguer la vache.

Vers neuf heures, des rugissements lointains annoncent l'arrivée des tigres. Leur cri est en tout semblable au beuglement d'une vache. Mon Shikari, à cheval sur une branche à côté de moi, est très excité. J'ai deux fusils : le 5 et le 8. Tout à coup M. de B... crie : La tigresse a passé. Elle avait, en effet, sauté le layon tandis qu'il regardait dans une autre direction.

Bientôt j'entends un grand bruit de branches cassées avec de forts souffles sous mon arbre. J'ai beau regarder, impossible de rien voir. Je tire au jugé. Deux bonds dans les buissons m'annoncent que le tigre part. M. de M... le tire un instant après à cent mètres sautant le layon, sans résultat. Deux heures après je suis réveillé par un rugissement effroyable à vingt mètres de moi. Pour le coup je crois que le tigre saute sur mon arbre, ce qui arrive parfois. Mais des beuglements et un bruit de lutte me prouvent qu'il est en train de tuer la vache. Je tire deux coups au jugé et jusqu'au lendemain matin, je n'entends plus rien. Au jour nous trouvons, en effet, la vache tuée, avec des marques de griffes et de dents dans le cou. Ma balle avait été à dix centimètres du tigre. Pas de chance.

Devant l'impossibilité de voir la nuit du haut d'un arbre, nous y renonçons et construisons, dans le coin de la clairière, une cage en bambous entourés de feuillages où nous nous mettons, M... et moi, avec deux Shikaris.

La première nuit, deux tigres tournent dans les buissons à dix mètres de nous, se livrant mutuellement à des ébats, où leur concert de sourd qu'il est au commencement, se termine par des cris de rage et des jurements. Chaque fois nous nous jetons sur nos fusils, craignant pour la solidité de la cage, mais ils ne veulent pas se montrer. Au petit jour, impatientés, nous marchons sur un buisson où nous les entendons. — Mais nos bottines craquent et nous les entendons se sauver à deux mètres de nous, sans pouvoir tirer.

La nuit suivante rien. Ils sont partis.

Nous essayons en vain une battue dans les bois F. G. Nous avons fait percer à cet effet les layons *b* et *c*. Je suis forcé de rester à pied L'arbre où j'étais était couvert de fourmis rouges et je suis dévoré. Le tigre, encore cette fois, a été très excité. J'ai deux fusils : le 5 et le 8. Tout à coup M. de B... crie : La tigresse a passé. Elle avait, en effet, sauté le layon tandis qu'il regardait dans une autre direction.

Bientôt j'entends un grand bruit de branches cassées avec de forts souffles sous mon arbre. J'ai beau regarder, impossible de rien voir. Je tire au jugé. Deux bonds dans les buissons m'annoncent que le tigre part. M. de M... le tire un instant après à cent mètres sautant le layon, sans résultat. Deux heures après je suis réveillé par un rugissement effroyable à vingt mètres de moi. Pour le coup je crois que le tigre saute sur mon arbre, ce qui arrive parfois. Mais des beuglements et un bruit de lutte me prouvent qu'il est en train de tuer la vache. Je tire deux coups au jugé et jusqu'au lendemain matin, je n'entends plus rien. Au jour nous trouvons, en effet, la vache tuée, avec des marques de griffes et de dents dans le cou. Ma balle avait été à dix centimètres du tigre. Pas de chance.

Devant l'impossibilité de voir la nuit du haut d'un arbre, nous y renonçons et construisons, dans le coin de la clairière, une cage en bambous entourés de feuillages où nous nous mettons, M... et moi, avec deux Shikaris.

La première nuit, deux tigres tournent dans les buissons à dix mètres de nous, se livrant mutuellement à des ébats, où leur concert de sourd qu'il est au commencement, se termine par des cris de rage et des jurements. Chaque fois nous nous jetons sur nos fusils, craignant pour la solidité de la cage, mais ils ne veulent pas se montrer. Au petit jour, impatientés, nous marchons sur un buisson où nous les entendons. — Mais nos bottines craquent et nous les entendons se sauver à deux mètres de nous, sans pouvoir tirer.

La nuit suivante rien. Ils sont partis.

Nous essayons en vain une battue dans les bois F. G. Nous avons fait percer à cet effet les layons *b* et *c*. Je suis forcé de rester à pied L'arbre où j'étais était couvert de fourmis rouges et je suis dévoré. Le tigre, encore cette fois, a filé trop tôt. Nous ne voyons rien. Nous commençons à nous désespérer et à nous consoler en chassant ce qu'ici on considère du petit gibier. M... avait tué un cerf et non une panthère, lorsqu'un paysan à qui ses traits océaniens ont valu le surnom de « Papouan » vient nous annoncer qu'un tigre a tué une vache.

Nous partons, M. M... et moi. M. de B... reste découragé en craignant de se mouiller les pieds. Après avoir tenu un conseil de guerre, nous décidons de battre le bois D dans le sens de la flèche.

M... se met en 1 et moi en 2 ayant la vue sur le ruisseau. Au bout de quelques minutes, j'entends un grand remue-ménage et vois un énorme tigre au pelage roux, sauter le ruisseau à 120 mètres de moi en *a*. Il me semble hors de portée. Néanmoins, je lâche mes deux coups de 8.

M... arrive à la course et nous commençons à tourner le bois F pour voir si le tigre y est. Voilà le volcelest et je constate qu'il a du sang. Je l'ai blessé. Mais nous ne pouvons plus marcher dans le bois. Un tigre blessé est ce qu'il y a de plus dangereux. Nous nous plaçons en 2 et nous faisons tirer des coups de fusil dans le bois *b*. Nous espérons que le tigre ira en H dans la grande jungle. Il n'en est rien. Nous revenons sur le layon et constatons que le tigre l'a sauté. M. de M... suit à pied le layon de Nokipour. Je vais en pirogue sur la rivière et l'appelle peu de temps après, ayant traversé la rivière à la nage en *h*, *i*. Nous traversons, nos batteurs, le papouan en tête, criant, brandissant un fusil à pierre de 2 mètres de long, dont il se sert généralement comme d'un bâton. La jungle entre *h* et Mahmud paraît si fourrée que nous sommes obligés de faire un grand crochet pour nous trouver sur le layon *o o'*.

Il ne faut pas songer à battre. M. de M... fait quelque chose de fort dangereux. Il suit la piste du tigre dans la jungle, se frayant un chemin au couteau. Les chasseur ne veulent pas y entrer et parlent d'abandonner le tigre. Je descends pendant deux kilomètres le ruisseau *o'm* avec de l'eau jusqu'au ventre et constate que le tigre est entré dans la jungle I en *m*. M... arrive. Nous faisons le tour de cette jungle — elle n'a que 500 mètres de long et est bordée en 6, 7 par un layon de 20 mètres de large. — Nous allons faire le dernier essai. Nous mettons quelques hommes dans la rivière *O'm*.

Je me mets d'un côté en 7 pour surveiller la grande rivière au cas où il voudrait la passer, M... à 50 mètres de moi en 6. On tire des coups de fusil et j'entends aussitôt un animal se promener de long en large dans le fourré contre le layon entre M... et moi. C'est le tigre. Nous armons nos seconds fusils et disons à nos chasseurs de se tenir prêts à tirer en même temps que nous. Le tigre va sauter sur l'un de nous. C'est sûr. Nous avons quelques minutes de cette agréable attente. Le domestique de M. de M..., qui ne portait que des cartouches, grimpe comme un singe au haut d'un arbre. Le tigre marche sur moi. M. de M... le voit avant qu'il ne saute et tire un coup auquel répond un rugissement effroyable, puis un second. Les rugissements recommencent. Nous entrons dans le buisson et trouvons le tigre en vie, lapi dans la boue. Nous nous livrons à un petit feu roulant, et vraiment il faut que ce soit bien dur. Pour le tuer, nous lui avons envoyé 6 balles de calibre 8 à 10 gr. de poudre dans les épaules et la tête. Ma première balle a été dans le derrière, et cela m'a vraiment étonné de l'avoir touché à cette distance et au sauté.

Mais la tigresse, car c'en est une, est à moi, car elle est à la première balle. Elle a 2 m. 80 du museau au bout de la queue et de belles griffes. Le village entier nous entoure. On nous offre des noix de coco que nous acceptons avec empressement ; c'est la seule boisson rafraîchissante du pays. Au bateau des cris de joie de tout l'équipage et le soir une fête énorme. Le lendemain nous dépouillons la tigresse, donnant le foie, la graisse, les entrailles, aux hommes qui font avec des médecines pour toute maladie.

Nous sommes au comble de la joie, voici une belle entrée en chasse, et il n'y a pas beaucoup de gens aux Indes ayant tué un tigre à pied. De plus, nous l'avons tué seuls, sans Anglais, en arrangeant tout nous-mêmes. Le surlendemain nous sommes partis sur une trace de rhinocéros. Des volcelest de 40 centimètres de diamètre et des trous de 80 centimètres dans la boue. Ils sont fort difficiles à chasser parce qu'ils sont très sauvages. Nous marchons deux heures dans la boue jusqu'au ventre et dans une jungle si épaisse qu'on ne voit pas à un mètre. Nous les avons entendus manger des feuilles à quinze pas de nous, puis nous éventant détaler au triple galop.

Nous voici repartis, M... et moi, sur le steamer pour quatre jours pour en retrouver. M. de B... est charmant, mais il veut chasser sans se mouiller, sans marcher, et croit qu'en deux heures on trouvera du gibier sous la main. C'est une erreur surtout ici.

En somme, nous avons eu un tigre après trois nuits d'affûts et une course de six lieues, de six heures du matin à sept heures du soir. Voici trois jours que nous sommes après les rhinocéros et nous ne désespérons pas d'en avoir.

Nous venons de revenir bredouille. Nous sommes pressés par le temps. Pendant quatre jours nous avons poursuivi une famille de rhinocéros sans pouvoir les rejoindre. Ils étaient trop effrayés.

Avant de partir, nous avons encore été une fois au tigre. Je l'ai entendu bâiller et éternuer à cinquante pas de nous. Mais nos coolies font plus de bruit autour de moi que des batteurs. Le tigre a filé. Il était dans une grande île de l'autre coté d'une rivière qu'il avait passée la nuit, couché sur un sanglier qu'il avait pris après une longue chasse dont nous avons suivi les détours au volcelest. Le temps presse, et nous sommes obligés de repartir, quoique bien à regret. Aujourd'hui le maire d'un village vient nous annoncer à bord qu'un tigre a tué un bûcheron deux heures avant. Mais à moins de rester trois jours de plus, nous ne saurions où le retrouver. Nous continuons notre route.

Nous voici de retour à Calcuta où j'ai trouvé vos bonnes lettres. Comme M. de B... a pu vous l'écrire plus longuement, nous partons pour le Népoul.

HENRI.

COMMERCE

COTONS

Télégrammes communiqués par M. BULTEAU-GRIMONPREZ

LE HAVRE, 8 mai.

Ventes : 420 balles. Marché soutenu.

LIVERPOOL, 8 mai.

Ventes : 10,000 balles. Marché soutenu.

NEW-YORK, 7 mai.

Middling Upland, 10 1/16. Ventes 6,900 balles.
Middling américain : à New-Orléans 9 1/2 ; Savannah, 9 9/16.

Télégramme communiqué par M. LEON CLERC :

LIVERPOOL, 8 mai, 12 h. 12.

Vente : 10,000 balles. Marché soutenu, 3 à 2/64 de baisse.

Avril-Mai	5 23/64	Octobre-Novembre	5 9/64
Mai-Juin	5 23/64	Novembre-Décemb.	5 8/64
Juin-Juillet	5 24/64	Décembre-Janvier	5 8/64
Juillet-Août	5 25/64	Janvier-Février	[..]
Août-Septembre	5 25/64	Février-Mars	[..]
Septembre-Octobre	5 15/64	Mars-Avril	[..]

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

LILLE, mardi 8 mai.

	HUILES l'hectolitre		GRAINES l'hectolitre.	TOURT. les 100 kil.
	Cours du jr	C. pré.		
Colza	.. ..	52 ..	.. ..	15 50 16 ..
Huile épur.	.. ..	58 ..	.. ..	.. ..
Œillette b.g	.. ..	.. ..	.. ..	16 .. 17 ..
Lin du pays	.. ..	.. ..	.. ..	24 .. 24 ..
Lin étrang.	.. ..	46 ..	.. ..	22 .. 23 ..
Chanvre	.. ..	.. ..	.. ..	10 .. 11 ..
Cameline	.. ..	.. ..	.. ..	14 ..

PARIS, mardi 7 mai.

(Dépêche spéciale)

HUILE DE COLZA.	Calme. 7 mai	8 mai	HUILE DE LIN.	Calme. 7 mai	8 mai
Courant	52 ..	52 ..	Courant	48 ..	48 ..
Juin	52 25	52 25	Juin	48 25	48 25
Juillet Août	52 75	52 75	Juillet Août	48 25	48 25
4 derniers	54 ..	54 ..	4 derniers	48 ..	48 ..

CEREALES & FARINES

PARIS, mardi 7 mai.

(Dépêche spéciale)

FARINES. — 12 marques. — Tendance soutenue.

	7 mai	8 mai		7 mai	8 mai
Courant	52 75	52 75	Juillet-Août	52 80	52 80
Juin	52 75	52 75	4 derniers	52 60	52 60

Marque Corbeil ..... 54 ..

Circulation : .....

BLÉS. — Tendance soutenue.

Courant	24 25	24 25	Juillet-Août	24 10	24 10
Juin	24 25	24 25	4 derniers	23 75	23 75

SEIGLES. — Tendance calme.

Courant	14 50	14 50	Juillet-Août	14 50	14 50
Juin	14 50	14 50	4 derniers	14 75	14 75

SUCRES

LILLE, mardi 7 mai.

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour Off.	Dem.	Cours précéd.	
Suc. n° 3 (88 deg)	35 25	.. ..	35 25	.. ..
— acquittés	87 50	.. ..	87 50	.. ..
— pain 6 k. n° 1	107 ..	.. ..	107 ..	.. ..
Betteraves disp	.. ..	44 50	44 50	.. ..
Mélasse	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 fin disponib	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

PARIS, mardi 7 mai.

(Dépêche spéciale)

SUCRE INDIGÈNE. — Tendance calme.

	7 mai	8 mai	C. de clôture.
88° disponible	35 50 35 75	35 50 35 75	35 50 35 75

SUCRES BLANCS. — Tendance lourde.

Courant	38 50	38 50	38 50
Juin	38 75	38 75	38 75
Juillet-Août	39 25	39 25	39 25
4 d'octobre	35 50	35 50	35 50
Raffinés	103 50 104 50	103 50 104 50	103 50 104 50

ALCOOLS

PARIS, mardi 7 mai.

(Depêche spéciale)

SEMI-FIN. — Tendance lourde.

	7 mai	2 mai	C. de clôture.
Courant	43 50	43 50	43 50
Juin	43 75	43 75	43 75
Juillet Août	43 75	43 75	43 75
4 derniers	42 50	42 50	42 50

CAFES

LE HAVRE, mardi 8 mai.

Mai	74 ..	Septembre	67 75	Janvier	65 50
Juin	73 ..	Octobre	66 ..	Février	.. ..
Juillet	71 25	Novembre	65 50	Mars	.. ..
Août	69 ..	Décembre	65 50	Avril	.. ..

SUIFS

PARIS, 5 mai.

Le suif frais fondu de la boucherie de Paris est fermement tenu à 62 fr. les 100 kilos.

MARCHÉS D'AMÉRIQUE

NEW-YORK, 5 mai.

	5 mai	7 mai
Change sur Londres	4 86 .1	4 86 1/5
Change sur Paris	5 19 3/8	5 19 3/8
Pétroles. Brut disponible	6 1/2	6 1/2
— United pipe line certificates	86 .1.	84 7/8
— Standard white disponible	7 1/2	7 3/8
Saindoux. Marque Wilcox disponible	8 15	8 15
— — — à livrer proch.	8 20	8 20
— — Fairbank disponible	8 20	8 25
— — Rohe disponible	8 15	8 15
Farines. Extrat state shipping brands	3 25	3 25
Maïs. Western mélangé	67 1/2	67 1/2
Froments. Roux d'hiver disponible	95 .1.	95 .1.
— — à livrer courant mois	94 .1.	94 1/2
— — — prochain	93 1/8	93 3/4
— — — suivant	93 1/8	93 3/4
— de printemps n° 2	93 1/4	93 .1.
Cafés. Fair Rio (plus hauts cours)	15 .1.	15 .1.
— Good Rio (plus hauts cours)	15 1/4	15 1/4
— Fair Rio n° 7 à livrer prochain	11 72	11 72
— — — à livrer à 3 mois	10 52	10 42
Sucres. Raffiné Moscovade	4 13/16	4 13/16
Suif Prime City	4 7/8	4 13/16

MERCURIALES DIVERSES

PARIS-LA-VILLETTE, 7 mai. — Amenés : bœufs, 2.259 vaches, 837 : taureaux, 225 ; veaux, 1 393 ; moutons, 18.350 ; porcs, 2.413 — Renvoi : bœufs, 228 ; vaches, 65 ; taureaux, 13 ; veaux, 182 ; moutons, 350 ; porcs, ... — Prix extrêmes de la viande nette : bœuf, 1.05 à 1.46 ; vache, 0.95 à 1.42 : taureau, 0.85 à 1.15 ; veau, 1 30 à 1.95 ; mouton, 1.55 à 1.95 ; porc, 1.05 à 1.20.

COURTRAI, 7 mai. — *Marché au Bétail :* Nombre exposé en vente : vaches, 145 ; génisses, 127 ; taureaux, 65 ; bœufs, 38 ; total 363. — Nombre de vendu : vaches, 136 ; génisses, 114 ; taureaux, 41 ; bœufs, 22 ; total 312. — Le marché au bétail a été calme. Il y a une hausse de 10 à 20 fr. par tête. Exposé en vente de Furnes Ambacht 000, de la Hollande 00 ; de la France.

COURTRAI, 7 mai. — Froment, par 100 kil., fr. 19 00, roux, ...; seigle, 14 00 ; avoine, 15 00 ; beurre, le 1/2 k., 1 50 ; œufs, 1 50. — Huile de colza, les 100 kilos, fr. 48 50, d. de lin, 43 00 ; graine de colza indigène et étrangère 25 00 ; id. de lin indigène, 25 50 — Tourteaux de colza, les 100 kilos, 16 00 ; id. de lin, 21 00 ; id. de chanvre, ...; chicorée en cossette, 24 00.

Bourse de Bruxelles du 7 Mai

Emprunt 3 1/2 0/0 à 102 05. — Emprunt 3 0/0 à 93 45. — Emprunt 2 1/2 0/0 à 80 25. — Obligations Bruxelles 1886 2 1/2 0/0 (libérées) à 96 50. — Obligations Anvers 1887 (libérées) à 94 50. — Obligations Gand 1883 à 98 ... — Obligations Liège 1879 à 99 12.

On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Annonces légales

Etude de Me DUTHOIT, notaire à Roubaix

Formation de Société

D'un contrat passé devant Me DUTHOIT et son collègue, notaires à Roubaix, le vingt avril mil huit cent quatre-vingt huit. « Enregistré à Roubaix, le vingt-et-un avril même année, f° 95, c. 5. Reçu : société, trois cent vingt francs ; cession conditionnelle, trois francs ; décimes, 30 francs 75 cent. ; en tout quatre cent trois francs soixante-quinze centimes.

» (Signé) : PAQUET. »

Il a été extrait ce qui suit :

M. Louis VANVERTS, fabricant de tissus, demeurant à Roubaix, rue du Pays, et M. Achille DUHAMEL, fabricant de tissus, demeurant à Roubaix, rue Pellart, ont formé entre eux une société en nom collectif ayant pour objet la fabrication des articles de Roubaix, et de tous autres tissus similaires.

Le siège de la société est fixé à Roubaix, rue des Lignes, n° 27.

La société est contractée pour une durée de huit années, qui commenceront le premier octobre mil huit cent quatre-vingt-huit et finiront le trente septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

La raison sociale sera :

Vanverts et Duhamel

Le montant du capital social est de trois cent vingt mille francs : il sera fourni par M. VANVERTS pour deux cent soixante-dix mille francs, et par M. DUHAMEL pour cinquante mille francs.

M. DUHAMEL devra laisser, à titre d'augmentation de mise, ses bénéfices dans la caisse sociale jusqu'à concurrence de cent mille francs.

Les apports produiront des intérêts au taux de cinq pour cent l'an par frais généraux.

Les associés auront individuellement la gestion, l'administration et la signature de la société. Mais ils ne pourront engager la société par la signature sociale que pour les affaires de la société qui seront inscrites sur les livres.

Deux expéditions du contrat de société ont été déposées le huit mai mil huit cent quatre-vingt-huit, l'une au greffe du Tribunal de commerce de Roubaix, et l'autre au greffe de la Justice-de-Paix du Canton-Ouest de la même ville.

Pour extrait,
DUTHOIT.

17049d

Etude de Me J. RUFFELET, avocat-agréé.

Formation de Société

D'un acte sous seing privé en date à Roubaix du 14 avril 1888, enregistré à Roubaix, le 4 mai 1888, f° 28, v° c. 450, par le receveur Grimpret, qui a perçu 28 fr. 75 cent. pour droits et décimes.

Ledit acte déposé aux greffes du Tribunal de commerce et de la Justice-de-Paix du Canton-Est de Roubaix, le 5 mai 1888.

Il appert que :

M. Charles MASUREL, négociant à Roubaix, et M. A. VERSPIEREN, directeur de la compagnie d'assurances « *Le Nord* », demeurant aussi à Roubaix, ont formé une société en nom collectif, sous la firme :

Charles MASUREL et A. VERSPIEREN

Cette société ayant pour objet le commerce de charbons, a son siège social à Roubaix, boulevard de Paris, 42.

La signature sociale appartiendra aux deux associés, mais ils ne pourront en faire usage que pour les affaires de la société.

M. A. VERSPIEREN sera spécialement chargé de diriger et de surveiller la comptabilité ; il versera dans la caisse sociale, au fur et à mesure des besoins, les sommes nécessaires au fonctionnement de la société.

La société est formée pour une durée de neuf années, à partir du 1er mai 1888.

Pour extrait conforme,
Charles MASUREL,
17047d A. VERSPIEREN.

Etude de Me Charles THÉRY, notaire à Tourcoing, successeur de Me Auguste BIGO.

Changement de siège social

A un acte de dépôt passé devant Me Charles THÉRY, notaire à Tourcoing, le trois mai mil huit cent quatre-vingt-huit, portant la mention : « Enregistré à Tourcoing, le cinq mai mil huit cent quatre-vingt-huit, fol. 54, case 7 ; reçu trois francs, décimes soixante-quinze centimes, (signé) : LATRASSE ; » est demeurée annexée une pièce délivrée par Me Jules MARESCAUX, directeur d'assurances, demeurant à Tourcoing, et dont le dispositif est ainsi conçu :

« Du procès-verbal de la délibération prise le treize avril mil huit cent quatre-vingt-huit par le Conseil d'administration de la société d'assurances mutuelles contre l'incendie : **La Mutuelle de Roubaix-Tourcoing,** il résulte que le siège de ladite société d'assurances mutuelles, qui était établi à Tourcoing, rue des Poutrains n° 33, a été transféré, à partir du premier mai mil huit cent quatre-vingt-huit, à Tourcoing, place Thiers, n° 17.

» Pour extrait certifié conforme » par M. Jules Marescaux, directeur-délégué.

» (Signé) : MARESCAUX. »

Deux expéditions dudit acte et de son annexe ont été déposées le cinq mai mil huit cent quatre-vingt-huit, à chacun des greffes des Justices-de-Paix des cantons Nord et Sud de Tourcoing.

Pour extrait conforme,
17048d (Signé) : THÉRY.

IMMEUBLES A VENDRE

Etudes de Mes G. ROMBAUT et E. GODRON, docteurs en droit, avoués à Lille.

A VENDRE

par suite de licitation entre majeurs et mineurs.

Le mercredi seize mai mil huit cent quatre-vingt-huit, à onze heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais-de-Justice.

ARTICLE PREMIER

VILLE DE LILLE

Rue d'Angleterre, n° 37

UNE

MAISON

de rentier

libre d'occupation, avec rez-de-chaussée, premier et second étage, grenier au-dessus et chambre mansardée.

ARTICLE DEUXIÈME

COMMUNE DE MARCQ-EN-BAROEUL

UNE

FERME

Composée de : corps de logis, grange, étable et autres édifices et deux hectares trente-sept ares quarante-neuf centiares ou environ de fonds, verger et labour plantés d'arbres montants et haies.

Cette propriété est divisée en cinq parties, savoir :

Première partie. — La ferme et 70 ares 88 centiares ou environ de fonds et verger, repris au plan cadastral section A, nos 712 et 713.

Deuxième partie. — 27 ares 58 centiares environ de terres en labour repris au plan cadastral section A, n° 633.

Troisième partie. — 1 hectare 14 ares 33 centiares ou environ, repris au plan cadastral section A, nos 648 et 649.

Quatrième partie. — 18 ares 60 centiares ou environ de terres en labour repris au plan cadastral section A, n° 572.

Cinquième partie. — 7 ares 10 centiares ou environ de terres en labour, repris au plan cadastral section A, n° 652.

Toute cette propriété est occupée par MM. Deleporte frères, cultivateurs, demeurant à Marcq-en-Barœul, pour une durée de neuf années entières, et consécutives qui ont commencé à courir le premier octobre 1882 pour finir le premier octobre 1891, moyennant le fermage annuel de quatre cent vingt francs outre les impôts et charges suivant bail authentique dressé par Me Herlin et son collègue, notaires à Lille le vingt-sept mai 1880.

Mises-à-prix :

Article premier. — Trois mille francs ci **3,000**

Article deuxième. — Cinq mille francs ci **5,000**

(Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués).

S'adresser pour les renseignements :

1° Au greffe du tribunal civil de Lille, où le cahier des charges a été déposé.

2° A Me RÉNÉ COURMONT, notaire, chargé de la liquidation, demeurant à Lille, rue Royale, 41.

3° A M. E. GODRON, docteur en droit, avoué co-licitant, demeurant à Lille, boulevard de la Liberté, 91.

4° A M. G. ROMBAUT, docteur en droit, avoué chargé des formalités pour parvenir à la vente, demeurant à Lille, rue de la Barre, 29 bis.

Agence immobilière de Me FICQUET, ancien commissaire-priseur à Roubaix, rue Pauvrée, 6.

A VENDRE

de nombreux

TERRAINS A BATIR

situés, savoir :

1° ROUBAIX, près de l'église Saint-Sépulcre, boulevard Gambetta, boulevard de Cambrai et rue d'Isly.

2° CROIX et LOMME.

A LOUER DE SUITE

PLUSIEURS MAISONS

avec magasins

Prêts hypothécaires

VENTE ACHAT

et location d'immeubles

Transmission d'offices ministériels

16904

BLANKENBERGHE

A VENDRE JOLIE MAISON, près la station, comprenant salon, salle à manger, cuisine, dépendances, 7 chambres. Prix : 14,000 fr. — S'adresser rue Gauthier-de-Châtillon, 32, à Lille. 16889d

Immeubles à louer

A LOUER près la Croix-Blanche, à Croix, à proximité du car à vapeur et du parc de Barbieux, jardins, avec pavillons, potagers et arbres fruitiers en plein rapport. — S'adresser chez M. Rœkens, jardinier, rue du boulevard, en face de l'*Ancien Crêchet.* 16929

A LOUER une petite usine avec machine, générateur, séchoir à vapeur, pompes, bâches, etc., etc., le tout en bon état d'emploi et pouvant s'appliquer à tous genres d'industries.

Maison d'habitation et dépendances, bureaux, écuries, magasins et un grand jardin en plein rapport. Prix du loyer très modéré. Le tout sis à Baisieux (Nord). — S'adresser au bureau du journal. 16502

A LOUER, Grande-Rue, 147, jolie **MAISON** de rentier ou d'employé. — S'adresser rue Pierre-de-Roubaix, 22. 16995

ON DÉSIRE LOUER pour l'été prochain, une campagne avec maison en bon état, située aux environs de Roubaix et Tourcoing — Ecrire au bureau du journal, sous les initiales G. S., en donnant prix et conditions. 17014

Ventes diverses

A VENDRE charrette anglaise neuve, très élégante, très bon cheval et harnais. — Prendre l'adresse au bureau du journal. 16959

Demandes & offres D'EMPLOI

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL

Toute réponse envoyée au bureau du journal doit porter sur l'enveloppe soit les initiales indiquées dans l'annonce qu'elle concerne, soit le numéro de cette annonce. Ces sortes de lettres sont remises, sans être ouvertes, aux personnes intéressées.

FEMME DE CHAMBRE, Une jeune fille, très au courant du service et pouvant donner les meilleurs renseignements, désire une place de femme de chambre. Réponse au bureau du journal, aux initiales R. M. 17055d

POSITION lucrative offerte par la représentation d'un article facile. Bonne commission. Traitement après épreuve. Ecrire franco sous les initiales E. S., à l'*Agence Havas, à Lille.* 17053

BATIMENTS-VOIRIE. On désire s'entretenir, pour travail spécial, avec personne très au courant des travaux de bâtiments et voirie. Conviendrait à un employé d'architecte pouvant disposer d'une heure ou deux par jour. — Ecrire au bureau du *Journal de Roubaix*, sous les lettres C. 2. P. I. 16569

NOURRICE Une jeune fille de 19 ans, accouchée depuis six semaines, demande place de nourrice. S'adresser chez Mlle Depotter, hameau Saint-Liévin, à Wattrelos. 17054d

ANCIENNE et très bonne maîtresse de Bordeaux, fournissant haute clientèle, demande représentant bien posé. — Ecrire, avec références sérieuses, à M. L. Lafourcade (N. C.) boulevard du Bouscat, à Bordeaux. 16936

RECETTES Un homme sérieux, d'un âge mûr, offrant les meilleures garanties, désire trouver des recettes de loyers ou autres. Prendre l'adresse au bureau du journal. 17046

UN LAVEUR DE LAINES des environs de Verviers, possédant un très grand établissement et outillé dans des conditions exceptionnelles d'économie, désirerait trouver, comme associé ou intéressé, une personne pour monter un carbonisage. La préférence serait donnée à une maison pouvant activer en partie l'établissement. Réputation de premier ordre. Il ne sera pas répondu aux offres non signées ou par tierces personnes. Eau garantie. Force hydraulique. — Ecrire au bureau du journal, aux initiales V. E. R. 16941

Français-Musique-Dessin Une jeune fille, ayant professé dans des maisons particulières et acquis une certaine expérience de l'enseignement, désire trouver des leçons de français, de musique ou de dessin. Se rend à domicile. — Prendre l'adresse au bureau du journal. 16883

COMPTABLE Un jeune homme âgé de 28 ans, ayant fait des études supérieures, désire place de comptable ou de commis à Roubaix. Bonnes références.

Réponse au bureau du journal sous les initiales J. D. 17044

UN jeune homme, habitant le Havre, connaissant les filatures de la Seine-Inférieure, désire s'aboucher avec une maison de Roubaix ou Tourcoing, pour le placement de ses produits. — Réponse au bureau du journal, aux initiales V. O. D. 17051

PERROQUET Bonne récompense à qui rapportera, rue des Champs, 47, un perroquet qui s'est échappé dimanche après-midi. 17045

AVIS DIVERS

LANGUE ANGLAISE L'anglais enseigné au moyen d'une méthode facile et rapide aux jeunes filles et aux enfants, par une personne ayant habité l'Angleterre plusieurs années. Se rend à domicile. — Prendre l'adresse au bureau du journal. 16884

Cie DU GAZ DE ROUBAIX

pour l'éclairage

LE CHAUFFAGE & LA FORCE MOTRICE

BAISSE DE PRIX

Sulfate d'ammoniaque pour engrais, garanti contenant 20 à 21 0/0 d'azote, **35 fr.** les 100 kil. Pour une quantité de 1,000 kil. **32 fr.** les 100 kil. Paiement comptant.

Cendres de coke très fines, pour la fabrication du mortier et pour allées de jardins, **20 cent.** l'hectolitre pris à l'usine de Roubaix.

S'adresser à l'usine, rue de Tourcoing, 58, à Roubaix, ou à l'usine à gaz de Croix. 16939

Location de services de table

PORCELAINES, CRISTAUX, VERRERIES, FAÏENCES, CRISTAUX BOUTEILLES ET BOUCHONS

Hri HOFFMANN-DUPONT

11, rue Saint-Georges, 11

ROUBAIX. 30545

FOURRURES

RÉPARATION ET CONSERVATION

J. THIEFFRY

6, Grande-Rue, ROUBAIX

GRAND CHOIX

DE CHAPEAUX ET CIERGES

pour 1re communion

BOUTEILLES VIDES

Cent mille bouteilles telles que Bordelaises, parisiennes, carafons, type champenoise, verre foncé et renforcé, provenant d'une liquidation de verrerie. Bouteilles occasion à **5 fr.** le cent.

Un lot de 30,000 bouteilles